

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CASTEX**

DELIBERATION N° 2022-46 DU 17 DECEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 5

Présents : 4 Absent : 1

Représentée : 0 Votants : 4

POUR : 4 CONTRE : 0

Abstention : 0 Quorum : 3

Le dix-sept décembre deux mille vingt-deux à neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame La Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Anne COURTIAL, Maire.

Présents : Virginie BROS-FACER, Mélanie COT, Anne COURTIAL et Marie-Dominique SELETTI

Absent excusé : Didier GABRIEL

Procuration : /

Secrétaire de séance : Mélanie COT

Date de convocation : 13/12/2022

Date d'affichage : 13/12/2022

**ACTE ADMINISTRATIF POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE
VOIRIE COMMUNALE – CESSION A L'EURO SYMBOLIQUE D'EMPRISE**

Madame la Maire :

- Expose au Conseil Municipal la possibilité et l'intérêt pour la commune de concrétiser certaines transactions immobilières par actes administratifs ;
- Rappelle la nécessité de régulariser la voirie communale dont l'emprise appartiendrait à des propriétaires privés. Il sera proposé aux propriétaires de céder ces parcelles à l'euro symbolique à la commune ;
- Précise qu'en vertu des dispositions de l'article L.1311-13 du code général des collectivités territoriales le maire est habilité à recevoir et authentifier un acte d'acquisition dressé en la forme administrative, selon la définition qu'en donne l'article 1369 du code civil, ce dans la mesure où la commune est partie contractante ;
- Rappelle la parcelle concernée par l'opération :

Section	Numéro	Contenance
A	818	1a 12ca
A	819	6a 16ca
A	821	15ca
B	569	5a 39ca
B	571	4a 84ca

- Présente le devis de Cathar'acte d'un montant de 264 € TTC pour la réalisation de l'acte administratif afférent ;

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents :

- De procéder à l'acquisition à l'euro symbolique, par acte authentique en la forme administrative ;
- d'autoriser Madame la Maire à signer le devis de Cathar'acte pour la réalisation de cet acte administratif ;
- de charger Madame la Maire de l'authentification des actes d'acquisitions immobilières passés en la forme administrative.
- D'Autoriser Madame la Maire à remplir et signer tous les documents nécessaires relatifs à la réalisation de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Fait et délibéré à Castex, le 17 décembre 2022

La secrétaire de séance,
Mélanie COT



Madame La Maire,
Anne COURTIAL



Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte le 22 DEC. 2022
Après dépôt en sous-préfecture le 22 DEC. 2022
Après publication ou notification le 22 DEC. 2022